

Bill 234

Private Member's Bill

Projet de loi 234

Projet de loi d'un député

4th Session, 42nd Legislature,
Manitoba,
71 Elizabeth II, 2022

4^e session, 42^e législature,
Manitoba,
71 Elizabeth II, 2022

BILL 234

PROJET DE LOI 234

**THE DRUG-RELATED DEATH
BEREAVEMENT DAY ACT**

**LOI SUR LE JOUR DE DEUIL DES
PERSONNES DONT LE DÉCÈS EST LIÉ
AUX DROGUES**

Mrs. Smith

M^{me} Smith

First Reading / Première lecture : _____

Second Reading / Deuxième lecture : _____

Committee / Comité : _____

Concurrence and Third Reading / Approbation et troisième lecture : _____

Royal Assent / Date de sanction : _____

EXPLANATORY NOTE

This Bill proclaims the Sunday before Mother's Day of every year as Drug-Related Death Bereavement Day, a day to reflect on the impact of drugs in Manitoba and to grieve those lost to drugs.

NOTE EXPLICATIVE

En vertu du présent projet de loi, le dimanche qui précède la fête des Mères est proclamé « Jour de deuil des personnes dont le décès est lié aux drogues ». Ce jour constitue une occasion de réfléchir à l'incidence des drogues au Manitoba et de faire le deuil des personnes dont le décès est lié à celles-ci.

BILL 234

**THE DRUG-RELATED DEATH
BEREAVEMENT DAY ACT**

(Assented to _____)

WHEREAS Manitoba is grappling with a drug addiction crisis that has devastating impacts on individuals, families and communities;

AND WHEREAS Manitoba has seen an increase in the annual number of drug-related deaths over several years and this number has risen sharply during the COVID-19 pandemic;

AND WHEREAS behind every number is a person — a child, a parent, a family member, a friend;

AND WHEREAS a day of recognition for those who have died as a result of drugs will provide an opportunity for Manitobans to collectively reflect on the drug crisis, to challenge the stigma around drug use, and to grieve;

PROJET DE LOI 234

**LOI SUR LE JOUR DE DEUIL DES
PERSONNES DONT LE DÉCÈS EST LIÉ
AUX DROGUES**

(Date de sanction : _____)

Attendu :

que le Manitoba est aux prises avec de graves problèmes de toxicomanie et de pharmacodépendance qui ont des effets dévastateurs sur les personnes, les familles et les collectivités;

que depuis plusieurs années, la province observe une hausse du nombre de décès par année qui sont liés aux drogues et que ce nombre a augmenté de façon marquée durant la pandémie de COVID-19;

que derrière chacune de ces statistiques se trouve une personne : un enfant, un parent, un membre d'une famille ou un ami;

que le fait d'instaurer une journée à la mémoire des personnes dont le décès est lié aux drogues donnera aux Manitobains l'occasion de réfléchir collectivement sur cette crise, de lutter contre la stigmatisation entourant la consommation de drogues et de faire leur deuil,

THEREFORE HER MAJESTY, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of Manitoba, enacts as follows:

Drug-Related Death Bereavement Day

1 In each year, the Sunday before Mother's Day is to be known throughout Manitoba as Drug-Related Death Bereavement Day.

C.C.S.M. reference

2 This Act may be referred to as chapter D106 of the *Continuing Consolidation of the Statutes of Manitoba*.

Coming into force

3 This Act comes into force on the day it receives royal assent.

SA MAJESTÉ, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative du Manitoba, édicte :

Jour de deuil des personnes dont le décès est lié aux drogues

1 Le dimanche qui précède la fête des Mères est désigné « Jour de deuil des personnes dont le décès est lié aux drogues ».

Codification permanente

2 La présente loi constitue le chapitre D106 de la *Codification permanente des lois du Manitoba*.

Entrée en vigueur

3 La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

The Queen's Printer
for the Province of Manitoba

L'Imprimeur de la Reine
du Manitoba